Assemblée ordinaire des délégués
du samedi 29 avril 2023

à l'Hôtel St-Jacques de Vuisternens-devant-Romont

Membres du Comité exécutif FFSP

Bernard Jaquet	président	présent
Marie-Aude Berset	secrétaire (auteure du PV)	présente
Michael Josef	caissier	présent
Cédric Barras	membre	présent
Johannes Kilde	membre	présent
François Tiefnig	membre	présent
Antoine Roulin	membre	présent

Membres du Comité de soutien FFSP

Pascal Vonlanthen	membre	présent
Philippe Quiot	membre	excusé
Mariano Collauti	membre	excusé
Roland Fasel	membre	présent*

Invités présents

Manuel Pompini, *Responsable du domaine faune aquatique et inspecteur de la pêche, SFN*
Vanina Heinrich, *collaboratrice scientifique, SFN*
Peter Maeder, *secrétaire général DIAF*
Pascal Vonlanthen, *Association La Frayère*
Roger Zbinden, *Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivière*
David Bittner, *Administrateur FSP*
Jacques Dumas, *Syndic de Vuisternens-devant-Romont*
Gaël Micoulet et Jérémy Urech, *groupe e*
Gérald Bossy, *garde-faune*
Marie-Roland Zaelly, *journaliste à La Liberté*
Dominique Macheret, *membre d'honneur FFSP*

Invités excusés

Andrin Krähenbühl, *FIBER*
Jean-François Steiert, *Conseiller d'Etat, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement*
Dominique Schaller, *Chef de service SFN*
Christophe Joerin, *SEn*
Sarah Delley, *ProNatura*
Pierre Jordan, *Garde-faune responsable de la circonscription 9, SFN*

Daniel Hefti, *Section revitalisation et pêche, OFEV*
Pascal Romerio, *Président FSPALN*
Maxime Prevedello, *FSP, Communication Romandie*
Fritz Glauser, *Président, Union des Paysans Fribourgeois*
Eric Mennel, *Chef de section SEn*
Roberto Zanetti, *Président FSP*
Stefan Raemy, *membre d'honneur FFSP*
Didier Castella, *Conseiller d'Etat, Responsable DIAF*
Nicolas Kilchoer, *Préfet de la Broye*
Bruno de Weck, *membre d'honneur FFSP*
Alain Christe, *Président Fédération Pêche du Jura*

Sociétés de pêche (SP / FV) présentes
SP Romont et environs, Michel Reynaud, Frédéric Dumas et Claude Sallin
Club Sportif de Pêche, Manuel De Jesus Jorge et Fabrice Henninger
Club Mouche la Phrygane, Dirk de Leur et Serge Baechler
Club de pêche les Amis, François Gobet et Maxim Gobet
SP Basse Gruyère, Marius Rime, Patrick Oberson et François Python
SP Marly et environs, Patrick Schnetz
FV La Montagnettaz, Jean-Claude Piller et Frédéric Piller
SP Les Platons, Yann Rotzetter, Marcel Monney et Florian Audergon
SP Vallée de la Jogne, Sébastien Gachet, Manuel Pinto et Enrico Nunes
SP la Veveyse, Serge Guardado, Eliane Colliard et Jean-Paul Genoud
SP Broye Fribourgeoise, Yves Blanc
FV Düdingen, Markus Kaeser
FV Im Fang/Jaun, Patrice Remy
FV Forelle Gurmels, Daniel Piller et Benno Piller
FV Plaffeien-Schwarzsee, Roland Fasel et Urs Graf
FV Aergeratal, Emanuel Schenk et Raphaël Hermann

Sociétés de pêche (SP/FV) excusées
Sportfischerverein Vully und Umgebung

Sociétés de pêche (SP/FV) absentes
FV Murten
SP Fribourg-Sarine
SP de la Haute-Broye
SP Bords de la Sonnaz
SP Broc et environs
SP à la traîne du Vully
Sportfischerverein Petri-Heil Sense

L'Assemblée générale est ouverte à 8h30.

Bernard Jaquet, Président de la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Pêche [FFSP], souhaite la bienvenue, nomme les invités et les remercie pour leur présence, nomme et présente les membres du comité FFSP, annonce les invités et sociétés de pêche excusés.

Michael Josef nomme un scrutateur par table, confirme le nombre de voix (59) et précise la majorité (30).

Bernard Jaquet précise les points suivants :
- Une liste de présences circule pour signature
- Le bilinguisme tente d'être assuré
  - Chacun s'exprime dans sa langue maternelle
  - Les rapports de fonction seront lus
  - La traduction sera effectuée par Michael Josef et Olivier Grandgirard
- Le silence doit être respecté durant les interventions
- Les intervenants s'annoncent par leur nom, prénom et société ou service représenté
- La séance est enregistrée pour les besoins du PV

Michel Reynaud, SP Romont et environs, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous.

Jacques Dumas, Syndic de la commune de Vuisternens-dvt-Romont, souhaite la bienvenue à l'assemblée, remercie pour l'invitation, félicite d'avoir choisi cette commune pour l'organisation de cette assemblée et présente en quelques mots sa commune et son historique.

Bernard présente l'ordre du jour de l'Assemblée :

1. **Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2022 ; approbation**
2. **Rapports des fonctions**
3. **Rapport des comptes 2022 ; approbation**
4. **Rapport des vérificateurs**
5. **Modifications des statuts**
6. **Décision sur les propositions soumises par le comité exécutif ou par le Grand Comité**
7. **Admissions, démissions, exclusions**
8. **Comité exécutif ; élections**
9. **Vérificateurs 2023 ; désignation de la société**
10. **Budget et cotisations 2023**
11. **Programme des activités**
12. **Assemblée ordinaire des délégués 2024 et suivantes ; désignation des organisateurs**
13. **Divers et propositions individuelles**

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2022 ; approbation

Bernard Jaquet demande s'il y a des questions ou remarques concernant le dernier PV, reçu le 3 mars dernier ; *ce n'est pas le cas. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.*

2. Rapports des fonctions

Bernard Jaquet informe que les rapports de fonctions sont disponibles dans les deux langues et qu'ils vont être lus maintenant par chaque responsable. Il commence par le rapport du Président :

Rapport du Président

« Cher/ères délégué/e/s, Cher/ères invité/e/s,

Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui à Vuisternens-devant-Romont pour notre Assemblée des Délégués 2023. Nous avons eu une année 2022 plus calme que les deux précédentes et de plus, très constructive. Nous avons pu initier de nouveaux projets, continuer pour d'anciens et nous avons également pu être présents dans de nombreux groupes de travail ou de commissions cantonales. Nous avons donc pu poursuivre, au mieux de nos possibilités, la défense des intérêts de la pêche et des pêcheurs fribourgeois.

Nous vous présentons ci-après notre rétrospective 2022-23 par thématique :

Collaboration avec le SFN
Nous avons collaboré activement avec le SFN pour plusieurs dossiers, dont le suivi des installations de frayères artificielles sur les lacs de Gruyères et Schiffenen. Le projet continue sur de bonnes bases et nous nous en réjouissons. Nous profitons pour remercier le SFN, M. Manuel Pompini pour sa confiance et son appui au projet. Également nos collègues Marius Rime en charge pour Gruyère et Michael Josef en charge pour Schiffenen qui coordonnent et dirigent ce projet pour chacun des lacs. Bien entendu également les pêcheurs de ces 2 lacs qui sont actifs et qui ont aidé à la mise en place et au suivi de ces frayères.
A ce titre, nous avons le plaisir d'avoir M. Marius Rime qui vous fera tout à l'heure une présentation du projet gruérien.
Nous avons également collaboré avec le SFN pour la pose de panneaux d'information pour la protection du frai de l'ombre. Pour cette 2e année, nous avons inclus plus d'infos sur cette espèce menacée afin de sensibiliser au maximum les pêcheurs et riverains de la Sarine. Nous profitons de remercier le SFN, M. Sébastien Lauper, pour sa collaboration logistique et financière, ainsi que les membres de l'association La Frayère et du Club Mouche la Phrygane pour leur appui sur le terrain et lors des préparatifs. La pose des 12 panneaux a été faite le 18 mars dernier.

Interventions/recours/oppositions
Nous avons également, tout au long de l'année, analysé différentes demandes et mises à l'enquête faites sur nos cours d'eau. Nous avons fait des propositions pour des améliorations sur certains projets (par exemple sur la Sionge en janvier 2023). Nous avons aussi fait un recours contre des aménagements prévus sur les berges du Jâvro en juillet 2022. Pour ce dossier, 10 mois après le dépôt du recours, nous n'avons toujours pas eu - à ce jour - de décision finale du ministère public.
Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Pascal Vonlanthen (biologiste, président de l'association la Frayère et membre de notre comité de soutien) pour son engagement prompt et efficace dans ces dossiers parfois très complexes.

Représentations/participations

Plusieurs membres de notre comité exécutif et comité de soutien ont été engagés tout au long de l'année dans des groupes de travail, des séances ou des représentations de notre Fédération. Nous vous les citons chronologiquement :

1. *Projet de revitalisation des rives lacustres : Mme Marie-Aude Berset*
2. *Groupe de travail RPêche/SFN : M. Cédric Barras, Mme Marie-Aude Berset, M. Raphael Hermann, M. Michael Josef, M. Yann Rotzetter*
3. *Rencontre SEN/ONG : M. Bernard Jaquet, M. Pascal Vonlanthen*
4. *Commission de la nature, du paysage : M. Mariano Colautti*
5. *Groupe « Assainissement Schiffenen » : M. Pascal Vonlanthen*
6. *Commission consultative cantonale sur la pêche : M. Cédric Barras, Mme Marie-Aude Berset, M. Hans-Peter Clément, M. Michael Josef, M. Yann Rotzetter. 1e suppléant : M. François Tiefnig. De plus, nous avons également nommé cette année M. Dirk de Leur comme 2e suppléant.*

Un grand merci à tous pour leur engagement.

Activités/Manifestations/Soutiens

Automne 2022 : participation à une nouvelle pêche électrique de contrôle sur la Petite Sarine.
Les résultats finaux, analyses et récapitulatifs de ces 20 dernières années sont disponibles sur le site du SFN.
Merci à tous les pêcheurs qui ont participé à cette pêche 2022.

Comme en 2022, les cours de pêche électrique donnés à Gumefens par la Maison de la Rivière sont à nouveau au programme de ce printemps (22 avril et 13 mai 2023).
Nous remercions Marie-Aude Berset pour toute la coordination d'inscription et de préparation avec la Maison de la Rivière ainsi que la Sté de Basse Gruyère pour la mise à disposition du refuge des pêcheurs à Gumefens.

Comme par le passé, nous avons soutenu différentes actions ou activités liées à la pêche.
En plus des soutiens ponctuels aux « passeport vacances », nous avons initié cette année une journée « coup de balai ». C'est une journée de sensibilisation des jeunes à la biologie aquatique mais aussi bien sûr au nettoyage des berges. Une classe du CO de Romont y a participé le 30 novembre 2022 sur les berges de la Glâne toute proche d'ici. Nous profitons de l'occasion de remercier M. Antoine Roulin pour son initiative et son engagement avec ces jeunes sur le terrain. Cette action sera certainement reconduite ces prochaines années.

Au niveau pêche, nous continuons d'organiser notre « concours interclub » qui a pour but « presque principal » de réunir les membres de notre fédération lors d'une journée festive à la pêche au bord de l'eau. Ce qui est, finalement, le but premier de notre fédération cantonale. Il aura lieu cette année le 16 septembre prochain. Réservez la date, les détails suivront.

Enfin, nous avons aussi participé au financement du Rise Festival à Fribourg. C'est un festival de films de pêche à la mouche qui s'est déroulé au cinéma Rex le 17 février dernier. Ce fût un succès avec un record d'affluence et une belle promotion de la pêche de loisir. Nous saluons l'initiative de Cédric Barras qui a lancé et mené à bout cette manifestation en collaboration avec Marie-Aude Berset.

Pour terminer, je remercie tous les membres du comité exécutif (tous présents aujourd'hui) pour leur engagement lors de nos comités toute l'année. Et bien entendu, nos collègues du comité de soutien qui s'engagent aussi sur des dossiers ponctuels et spécifiques dans l'intérêt de votre fédération cantonale.

J'en termine avec mes remerciements chaleureux à la Société de pêche de Romont et environs, son président Michel Reynaud et tout son comité pour leur accueil aujourd'hui à Vuisternens-dt-Romont.

Merci enfin à toutes les autres personnes qui se sont déplacées aujourd'hui à Vuisternens et vous souhaite à tous une bonne suite d'assemblée 2023. »

Responsable de la Présidence : Bernard Jaquet

Rapport de la gestion piscicole

Alevinage direct rivières
« Depuis l'année 2020, la gestion et le plan d'alevinage des rivières a été repris par le SFN. Nous pouvons vous présenter le plan fourni par le SFN pour les années 2020 et 2021. Nous avons pour l'instant pas reçu d'informations concernant le plan 2022, elles vous seront transmises ultérieurement. Certains tronçons ont été abandonnés pour l'alevinage afin de démontrer que le frai naturel fonctionne. Le SFN par l'entremise de son représentant, Monsieur Pompini, va vous donner des explications relatives à ces changements pour le futur.

Alevinage indirect rivières
L'alevinage indirect est sous la responsabilité du canton et le SFN conclut des contrats sur une durée de 6 ans avec chaque société qui désire gérer un ou plusieurs ruisseaux pépinières. Le SFN nous a transmis les résultats des pêches électriques effectuées par les sociétés de pêche.

Alevinage des lacs
L'alevinage des lacs est sous la responsabilité du SFN. L'année passée, malheureusement les jeunes brochets qui étaient prévu pour le lac de Gruyère et Schiffenen n'ont pas survécu et n'ont donc pas pu être mis à l'eau. Cependant, ces deux dernières années, la pose des frayères artificielles à brochets et sandres s'est accélérée grâce au très grand travail des sociétés autour de ces deux lacs. »

Responsable Alevinage : François Tiefnig

Rapport sur la formation

« Tout d'abord, j'aimerais remercier mes collègues moniteurs MM. Hans-Peter Clément et Herbert Affentranger pour les germanophones et MM. Thomas Loosli, Michel Zbinden, Joël Terrapon et moi-même pour les francophones. Je leur adresse un tout grand merci pour leur travail durant l'année 2022.
Le SFN et la FFSP s'allient pour soutenir financièrement cette formation à parts égales, un grand merci à eux également.
J'ai le plaisir également d'annoncer une nette augmentation de pêcheuses et de juniors au sein de cette formation durant ces deux dernières années.

Lors de l'année 2022, nous avons eu le plaisir de former environ 250 futurs et anciens pêcheurs. Pour rappel la solution transitoire prenant fin en 2025, tous les pêcheurs souhaitant acquérir un permis de longue durée devra être en possession du SANA. »

Responsable formation SANA: Cédric Barras

3. Rapport des comptes 2022 ; approbation

Michael Josef prend la parole afin de présenter son rapport des comptes 2022.

BILANZ / BILAN 31.12.2022				
FFSP / FVF				
AKTIVEN / AKTIF				
Kontonummer No de compte	**Bezeichnung Nom**	**Betrag Montant**		
1000	Kasse / Caisse	CHF	18,95	0,00%
1020	BCF 16.50.157 654-01	CHF	221 832,20	39,50%
1023	BCF Club-Konto	CHF	40 034,15	7,13%
1024	UBS 0260-385936.M1N	CHF	29 305,80	5,22%
1048	Verrechnungssteuerguthaben / Avoirs impôts anticipés	CHF	145,30	0,03%
1100	Debitoren / Débiteurs	CHF	3 512,00	0,63%
1200	Zukünftige Rückzahlungen des Kantons Futurs remboursements du canton	CHF	49 679,11	8,85%
1300	Transitorische Aktiven / Actifs transitoires	CHF	424,70	0,08%
1400	BCF Sparkonto Bonus 25 01 113.283-03	CHF	212 689,45	37,87%
1410	Fond Swisscanto Bond Fund	CHF	-	0,00%
1600	Anteile Stiftung Fischzentrum Schweiz Parts Fondation Centre Suisse des Poissons	CHF	4 000,00	0,71%
TOTAL AKTIVEN / TOTAL AKTIF		**CHF**	**561 641,66**	100,00%
PASSIVEN / PASSIF				
2000	Kreditoren / Créanciers	CHF	503,10	0,09%
2097	Rückstellungen / Provisions	CHF	4 200,00	0,77%
2098	Wertschwankungsreserve (Anlagen) Réserve de fluctuation de valeur (placements)	CHF	-	0,00%
Fremdkapital / Capital emprunté		**CHF**	**4 703,10**	0,86%
2720	Fonds Etudes techniques	CHF	20 000,00	3,66%
2721	Fonds de réserve	CHF	371 875,72	68,06%
2722	Fond juridique	CHF	11 513,40	2,11%
2850	Vermögen FFSP/FVF / Actifs FFSP/FVF	CHF	138 284,83	25,31%
Eigenkapital / Capitaux propres		**CHF**	**541 673,95**	99,14%
Jahresgewinn oder Jahresverlust Bénéfice annuel ou perte annuelle		**CHF**	**15 264,61**	
TOTAL PASSIVEN / TOTAL PASSIF		**CHF**	**561 641,66**	100,00%

ERFOLGSRECHNUNG / Perte et Profit 2022

FFSP / FVF

ERTRAG / REVENUS

Kontonummer No de compte	Bezeichnung Nom	Betrag Montant		
3000	Erhaltene Mitgliederbeiträge / Cotisations reçues	CHF	12 122,00	40,46%
3001	Gezahlte Beiträge an Schweizer Verband / Cotisations versées à la Fédération Suisse de pêche	CHF	-7 030,00	-23,47%
3600	Zinsertrag / Intérêts	CHF	469,35	1,57%
3620	Sonstige Erlöse / Revenus spéciaux	CHF	24 397,11	81,44%
TOTAL ERTRAG / TOTAL REVENUS		**CHF**	**29 958,46**	100,00%

AUFWAND / CHARGES

Betriebsaufwand / Charges d'exploitation

4000	Vorstand und Arbeitsgruppen / Comités et groupes de travail	CHF	3 519,85	23,95%
4001	Generalversammlung und Grosses Komitee Assemblée Générale et Grand Comité	CHF	3 000,00	20,42%
4010	Internetseite / Page Internet	CHF	137,15	0,93%
4011	Beiträge, Spenden und Abonnemente Cotisations, dons et abonnements	CHF	300,00	2,04%
4012	Allgemeiner Betriebsaufwand / Diverses charges de fonctionnement	CHF	992,35	6,75%
4014	Veranstaltungen FFSP/ FVF / Événements FFSP/FVF	CHF	874,30	5,95%
4015	Bankkosten / Frais bancaires	CHF	155,75	1,06%
4100	Justizkosten / Frais juridiques	CHF	4 815,80	32,77%
5010 - 5011	Ausbildung, Unterstützung an SANA-Instruktoren Anteil FFSP/FVF Formation, soutien pour les instructeurs SANA (part FFSP/FVF)	CHF	873,00	5,94%
5024 - 5025	Anteil FFSP an Konto 5024 Laichhilfen Part FFSP au compte 5024 Frayeres artificielles	CHF	25,65	0,17%
TOTAL BETRIEBSAUFWAND / TOTAL CHARGES EXPLOITATION		**CHF**	**14 693,85**	100,00%
Betriebsverlust ohne Sondererlöse / Perte d'exploitation sans revenus extraordinaire		**CHF**	**-9 132,50**	

Aufwand für den Kanton / Dépenses pour le canton

Kontonummer No de compte	Bezeichnung Nom	Betrag Montant		
5000 + 5002	Total Elektrofischereigeräte Matériel de pêche électrique	CHF	6 830,95	13,75%
5010	Ausbildung, Unterstützung an SANA-Instruktoren Anteil Kanton Former, soutien pour les instructeurs SANA part du Canton	CHF	873,00	1,76%
5020 bis 5030	Laichhilfen und ökologische Aufwertung Seen Frayeres artificielle et mesures ecologiques lacs	CHF	41 841,46	84,22%
5032	Ökologische Aufwertungen Fluss und Bach Améliorations écologiques rivières	CHF	-	0,00%
5040	"Putzaktion" an der Glane "Coup de balai" à la Glâne	CHF	133,70	0,27%
Leistungen für den Kanton 2022 Total prestations pour le canton 2022		**CHF**	**49 679,11**	100,00%
TOTAL AUFWAND / TOTAL CHARGES		**CHF**	**64 372,96**	
TOTAL ERTRAG / TOTAL REVENUS		**CHF**	**79 637,57**	
Jahresgewinn Bénéfice annuel		**CHF**	**15 264,61**	

4. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs de comptes informent que la comptabilité est correcte et bien tenue et demandent décharge au caissier et au comité. *Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée*.

***

Intervention de David Bittner, FIBER

Speech « Les pêcheurs aménagent l'habitat »
Lien sur la présentation de D. Bittner

5. Modifications des statuts

Aucune proposition de modification des statuts n'est faite par le Comité de la FFSP, ni par les Sociétés.

6. Décision sur les propositions soumises par le comité exécutif ou par le Grand Comité

Bernard Jaquet informe l'assemblée que la FV Aergeratal a soumis deux propositions à votation. Il s'agit de :

1. Souhait que la FFSP assure des communications, documents et interventions en bilingue français et en allemand
2. Demande de versement d'un don supplémentaire de Frs. 6000.- en faveur du Centre Suisse des Poissons

Le Président demande à l'assemblée de voter à main levée.
Les propositions sont acceptées à l'unanimité (59 voix pour les deux objets).

F. Gobet (CSP) demande si le don supplémentaire, s'il est effectué, aura pour conséquence une hausse des cotisations FFSP pour les sociétés de pêche affiliées ?

Michael Josef (FFPS) répond que pour l'instant, aucune hausse de cotisation n'est prévue. Mais à l'avenir, indépendamment du don en faveur du CSP, la question devra se poser car une perte de CHF 10'000.- se fait chaque année et la situation ne peut pas continuer ainsi. Il faudra à un moment donné augmenter les entrées par une hausse des cotisations ou par la mise en place d'actions du type sponsoring ou manifestations.

Intervention de Peter Maeder, Secrétaire général de la DIAF

M. Maeder transmet en premier lieu les salutations du Conseiller d'Etat, M. Didier Castella.

Il informe l'assemblée que le Règlement de pêche est actuellement en révision afin d'en simplifier sa lecture. L'idée est d'en faire deux ordonnances : une qui émane du Conseil d'Etat et l'autre de la DIAF. Le groupe de travail doit se prononcer d'ici le 7 mai pour aller de l'avant dans la finalisation.

Il précise ensuite qu'une application de pêche va être créée pour les smartphones et qu'à l'avenir, les permis de pêche pourront être commandés en ligne, indépendamment de leur durée.

Pour les projets informatiques de l'Etat, M. Maeder précise que l'enveloppe budgétaire est passée de CHF 20 mios à CHF 55 mios en peu de temps (grosse évolution) mais les ressources humaines sont limitées, ce qui explique le retard dans les projets.

Finalement, il clôt son intervention en évoquant la pisciculture d'Estavayer et précise qu'un projet sera présenté d'ici fin 2023 (crédit d'engagement, planification et capacité d'alevinage).

Intervention de Manuel Pompini
Speech « Alevinage »
Lien sur la présentation de M. Pompini

Michael Josef (FFSP) demande comment est prévue la mise à l'eau des brochets et combien de poissons sont prévus.
M. Pompini répond que ce sont les gardes-faune qui s'occuperont de cette tâche et que le nombre de brochets n'est pas encore défini car cela dépend du nombre à disposition.

François Tiefnig (FFSP) demande confirmation que la fin de l'alevinage sur la Glâne est bien prévue l'année prochaine et le cas échéant, s'il est possible de rapprocher les pêches électriques de suivi pour avoir une idée précise de l'évolution.
M. Pompini répond que ce serait également la volonté du canton mais que les capacités en personnel pour faire des suivis plus rapprochés ne sont pas disponibles.

Yves Blanc (SP Broye fribourgeoise) demande ce qu'il en est du marquage des poissons et du nombre de captures par rapport au nombre total.
M. Pompini répond que la totalité des poissons mis à l'eau sont marqués et que le ratio alevinage/poissons sauvages ne peut pas être défini car le nombre de poissons issus de la production naturelle n'est pas connu. Des pêches électriques sont effectuées pour le suivi des poissons marqués mais de grosses différences sont observées selon les espèces.

Emmanuel Schenk (FV Aergeratal) demande si le canton a des informations précises quant à la présence de la moule quagga dans les lacs de Morat et Neuchâtel.
M. Pompini explique que la moule quagga est présente dans les deux lacs et qu'elle se multiplie. Ce qui fait davantage peur, c'est que le Léman en est rempli et qu'en raison des pompages entre le Léman et le lac de l'Hongrin, ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle descende dans La Sarine.

7. Admissions, démissions, exclusions

Aucune admission, ni démission, ni exclusion de société de pêche n'est à l'ordre du jour cette année.

8. Comité exécutif ; élections

Bernard Jaquet demande à l'assemblée de :
- Réélire le comité exécutif
- Confirmer le Comité de soutien
- Elire Olivier Grangirard au sein du comité exécutif

L'assemblée accepte les 3 sujets à l'unanimité (59 voix).

Concernant la **Commission consultative de pêche**, à la suite de la démission du membre actif Jérméy Clerc, devenu garde-pêche, le 1e suppléant devient membre actif. Par conséquent, un 2e suppléant doit être élu. Il s'agit de Dirk de Leur du Club Mouche la Phrygane (rapide présentation personnelle). Bernard Jaquet demande à l'assemblée d'élire Dirk de Leur au poste de suppléant, *ce qui est accepté à l'unanimité (59 voix).*

Intervention de M. Gaël Micoulet, Groupe e
Speech « Les barrages en Gruyères »
Lien sur la présentation de G. Micoulet

Michael Josef (FFSP) demande sur combien de temps serait prévus les travaux dans le cas de la variante « Schiffenen-Murten ».
M. Micoulet répond que le Lac de Schiffenen est un lac d'accumulation (moins de variation que Gruyère) sera amené à marner mais dans une moindre mesure que le lac de Gruyère. Ce point n'a pas encore fait l'objet d'étude à ce jour.

François Tiefnig (FFSP) demande ce qu'il en est par rapport à la dévalaison ?
M. Micoulet répond que la dévalaison est un grand sujet d'étude. Plusieurs variantes ont été évoquées et jugées non réalisables car le comportement des poissons à la dévalaison est difficilement connu. Ce qui est proposé à Schiffenen, un travail serait effectué au niveau de la dévalaison de la Maigrauge (1/3 des poissons seraient capturés et déplacés en aval pour assurer un brassage génétique). Toutes les options sont très chères et leur impact peu ou pas connu.

Intervention de M. Jérémy Urech, Groupe e
Speech « Aménagement de La Jogne, Montsalvens-Broc »
En phase de réalisation depuis 2012. Chaque année entre 150-300m^3 de gravier sont déversés à l'aval du barrage de la Jogne, mesure combinée à des crues artificielles ou naturelles tout au long de l'année. Un suivi est effectué pour en vérifier les effets.
En parallèle, réalisation du ruisseau de contournement de l'usine de Broc (depuis le lac de la Gruyère jusqu'en amont de l'usine pour éviter les fluctuations de débit dans le canal qui relie l'usine et le lac). Objectif pour remédier à la problématique des moustiques (diminution des traitements chimiques).
Mise en place d'abris à poissons dans le canal de restitution dans le lac et une brèche en rive droite en cas de crue. Mesures d'éclusée mises en place pour éviter un marnage ou des différences de débit trop importantes. Monitoring pour connaître leur impact. Collaboration avec les services cantonaux et le service de l'environnement.

Speech « Assainissement sur la Sarine (Lessoc - Lac de la Gruyère) »
Les études des charriages sont abouties et actuellement, en phase de consultation pour définir le périmètre du charriage. Une fois la 1e consultation réalisée, des séances de présentation des différentes mesures seront organisées pour les 14 km de tronçon.
Concernant la migration piscicole, les rapports finalisés ont été remis aux services cantonaux. Une séance aura lieu début juin avec les ONG et les services de la pêche, puis le canton consultera les différentes parties prenantes pour émettre un préavis qu'il transmettra à l'OFEV. Une fois la décision prise quant à la variante retenue, il y aura une mise à l'enquête puis l'obtention des garanties de financement.
Lien sur la présentation de J. Ulrich

9. Vérificateurs 2023 ; désignation de la société

Concernant 2023, c'est la Société de pêche de la Vallée de la Jogne qui sera vérificatrice des comptes.

10. Budget et cotisations 2023

Michael Josef (FFSP) présente le budget de fonctionnement 2023. Sont budgétisés :

BUDGET FONCTIONNEMENT
DU 1 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Recettes fonctionnement FFSP			
Cotisations FFSP et FSP	SFr.	12 122,00	
Cotisations FSPP reversées à la FSP	SFr.	-7 130,00	
Cotisations nettes FFSP	SFr.	4 992,00	*98,04%*
Intérêts actifs	SFr.	100,00	*1,96%*
Total recettes fonctionnement	**SFr.**	**5 092,00**	***100,00%***
Charges fonctionnement FFSP			
Frais comités et groupes de travail	SFr.	3 500,00	*19,28%*
Assemblée des délégués et grand comité	SFr.	3 000,00	*16,53%*
Site Internet	SFr.	150,00	*0,83%*
Dons, cotisations	SFr.	300,00	*1,65%*
Frais administratifs divers	SFr.	1 200,00	*6,61%*
Messures écologiques	SFr.	500,00	*2,75%*
Frais formation (SANA, passeport vacances, ...)	SFr.	1 000,00	*5,51%*
Journée Suisse des Poissons	SFr.	2 000,00	*11,02%*
Concours de pêche interclub	SFr.	1 000,00	*5,51%*
Frais juridiques	SFr.	5 000,00	*27,55%*
Imprévus	SFr.	500,00	*2,75%*
Total charges fonctionnement	**SFr.**	**18 150,00**	***100,00%***
Perte fonctionnement FFSP	**SFr.**	**-13 058,00**	

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée (59 voix).

11. Programme des activités

Bernard Jaquet mentionne les activités prévues en 2023 :

- Cours de pêche électrique en français : les 22 avril et 13 mai
- Journée du Poisson : 26 août
- Guinguette de la SP Basse-Gruyère : 26 août
- Concours carnassiers, organisé par le Club Sportif de Pêche Fribourg : 16 septembre
- Formation « Les Pêcheurs aménagent l'habitat » : 7 octobre 2023

Intervention de Cédric Barras
Speech « Revitalisation de la Petite Glâne en 2020 au niveau de Villaz-St-Pierre»
Lien sur la présentation de C. Barras

David Bittner (FSP) s'engage à offrir dix livres de formation « Les pêcheurs aménagent l'habitat » si Cédric Barras parvient à réunir 15 participants pour cette formation.

12. Assemblée ordinaire des délégués 2024 et suivantes ; désignation des organisateurs

Les Assemblées ordinaires des délégués de la FFSP seront organisées comme suit :

- 2024 : Société de Pêche Vallée de la Jogne
- 2025 : Société de Pêche Basse-Gruyère
- 2026 : Fischverein Aergeratal
- 2027 : Club Mouche la Phrygane

Intervention de Marius Rime
Speech « Les frayères artificielles sur la Lac de la Gruyère »
Lien sur la présentation de M. Rime

Emanuel Schenk remercie de la part des FV Aergeratal et Plaffeien-Düdingen pour l'énorme travail effectué.

13. Divers et propositions individuelles

François Gobet (SP Les Amis) demande si on peut rétablir le nombre de captures d'ombres sur la Glâne.
Bernard Jaquet répond que cette proposition doit être soumise au comité FFSP en vue de la prochaine Assemblée générale des délégués 2024.

Roger Zbinden de la SVPR remercie pour l'invitation, félicite pour le travail accompli et constate que les sujets sont les mêmes sur Fribourg et Vaud (permis en ligne, repeuplement, barrage).

Bernard Jaquet clôt l'AG à 12h30 et invite les gens à se déplacer pour l'apéro.

Le président
Bernard Jaquet

La secrétaire
Marie-Aude Berset